BANQUE ARKEA - FORTUNEO - LES PRÊTS IMMOBILIERS FICTIFS

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Nous constatons l'apparition dans le paysage d'une nouvelle arnaque ! Le principe est assez simple. Les consommateurs à la recherche d'un prêt immobilier cherchent des informations et laissent leurs coordonnées. Ils sont rapidement contactés par une banque qui leur propose un prêt à un taux intéressant. Pour valider cette offre, ils doivent verser sur un compte le montant de l'apport. Le virement étant fait, la fausse banque disparait du paysage !!!

Nous avons déjà été contactés par plusieurs consommateurs victimes de cette arnaque ! Notre conseil sera simple. En aucun cas, vous n'avez à verser quoi que ce soit à la banque qui va vous faire le prêt ! Cela ne la concerne pas !

Nous avons créé une page centralisatrice que vous pourrez consulter ci-dessous :

https://adcfrance.fr/pret-immobilier-teg-taeg/prets-immobiliers-fictifs-frauduleux-nos-investigations/

ATTENTION

Le site abe-infoservice a placé en liste noire 43 noms de domaines frauduleux le 6 octobre 2026 !!! C'est le record pour une arnaque le même jour. Vous trouverez ci-dessous la liste complète en ouvrant le lien :

Les-43-sites-frauduleux-de-la-banque-fortuneo.pdf

Nous ne pouvons les mettre un par un dans l'article tant il y en a !

Les sites internet

Le site conseil-creditimmo.com

Il a été créé le 16/03/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/conseil-creditimmo.fr

Le site immo-suivi-fortuneo.com

Il a été créé le 29/06/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/immo-suivi-fortuneo.com

Le site immogestion-fortuneo.com

Le whois n'est pas accessible

Le site expert-pretimmo.fr

Il a été créé le 20/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/expert-pretimmo.fr

Le site fortuneo-conformite.com

Il a été créé le 19/02/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/fortuneo-conformite.com

Le site pretimmo.fr

Il a été créé le 05/04/2009. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/pretimmo.fr

Le site experte-pretimmo.fr

Il a été créé le 20/04/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/experte-pretimmo.fr

Le site immocreditfortuneo.fr

Il a été créé le 29/03/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/immocreditfortuneo.fr

Le site fortuneocredit.com

Il a été créé le 02/04/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/fortuneocredit.com

Le site immo-arkea-groupe.com

Il a été créé le 26/03/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/immo-arkea-groupe.com

Le site creditfortuneo.online

Il a été créé le 17/02/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/creditfortuneo.online

Le site pretimmopremel.fr

Il a été créé le 24/05/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/pretimmopremel.fr

Le site fortuneo-arkea.com

Il a été créé le 04/06/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/fortuneo-arkea.com

Le site solutionsfortuneo.com

Il a été créé le 20/05/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/solutionsfortuneo.com

Le site creditimmo-fortuneo.fr

Il a été créé le 02/07/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/creditimmo-fortuneo.fr

Le site infopretimmo.com

Il a été créé le 22/07/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/infopretimmo.com

Le site immobackoffice.com

Il a été créé le 04/09/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/immobackoffice.com

Le site gestionfortuneogroupe.com

Il a été créé le 03/04/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/gestionfortuneogroupe.com

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 62 15 22 93
Le numéro 07 68 84 13 26

Les faux noms

Les sites utilisent :

- Mme Julie MARTIN

Les produits

Il est proposé de faux prêts immobiliers.

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0004 6330 8310 289 ouvert au nom de la

société DECP

Les informations juridiques

Il est usurpé une fois de plus le nom d'une banque. Jamais il n'est demandé UN CENTIME avant la signature de l'acte de vente !!!

Les dix sites cités dans cette page sont inscrits sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 10/03/2026

Le site immocreditfortuneo.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 12/03/2026.

Le site pretimmo.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 14/09/2026.

Le site fortuneo-conformite.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 14/09/2026.

Le site expert-pretimmo.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 14/09/2026.

Le site immogestion-fortuneo.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 14/09/2026.

Le site immo-suivi-fortuneo.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 14/09/2026.

https://www.abe-infoservice.fr/fr/liste-noire

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.